

**DEMANDEUR :**

Parc Eolien de Breuillac  
SARL - Société du Groupe Valeco  
SIREN : 818 952 475  
188 – Rue Maurice Béjart  
34000 MONTPELLIER  
Anthony ROL – Chef de projet  
04.67.40.74.00

**6. DOCUMENTS D'URBANISME**

**PARC EOLIEN de BREUILLAC**  
Groupe VALECO

**PARC EOLIEN DE BREUILLAC**  
188 rue Maurice BEJART – CS 57392  
34184 MONTPELLIER Cedex 4 – France  
Tél. 04 67 40 74 00 – Fax 04 67 40 74 05  
[www.groupevaleco.com](http://www.groupevaleco.com)



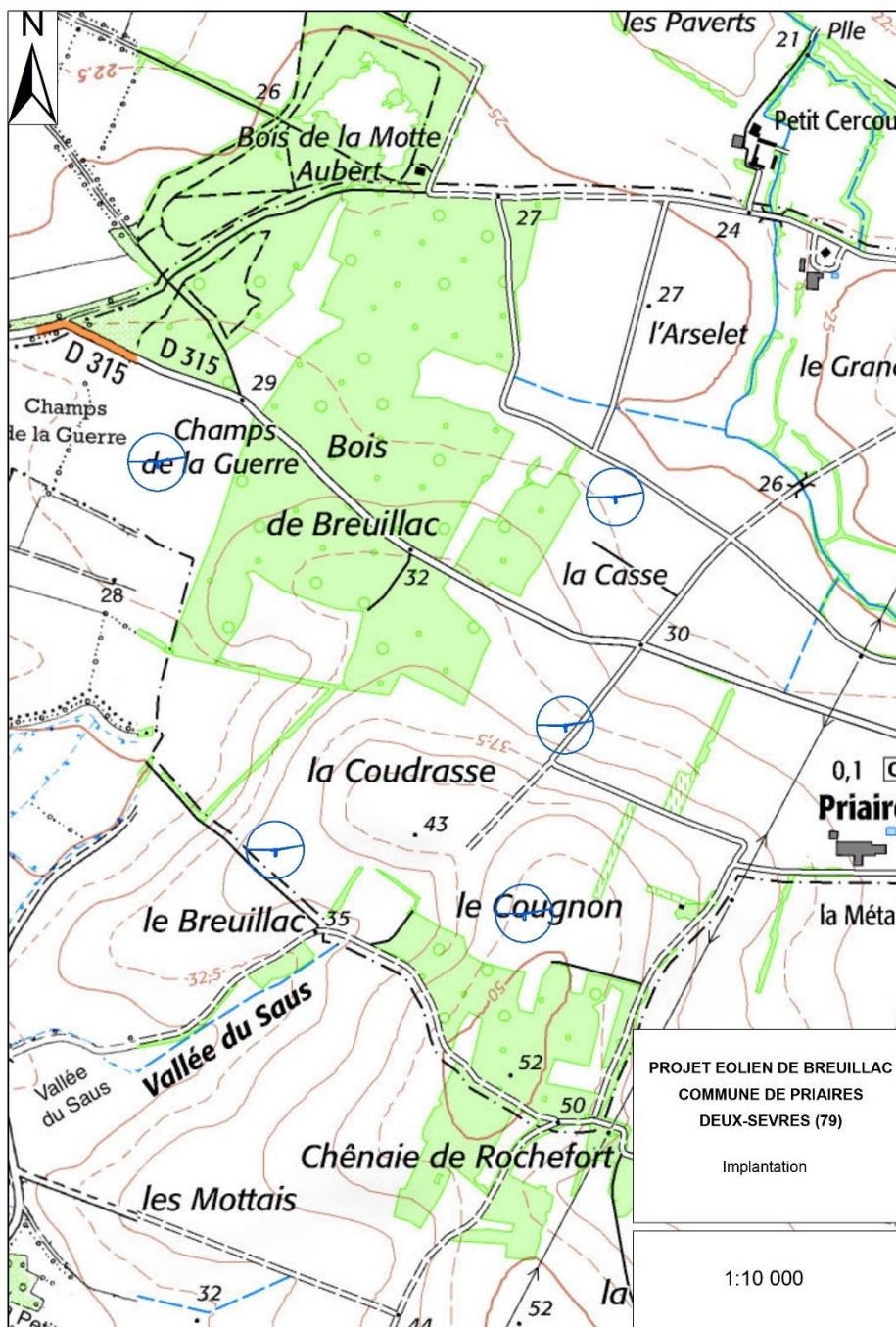
# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>1. NOTICE DESCRIPTIVE</b> .....	<b>4</b>
1.1. Etat initial du terrain et de ses abords .....	4
1.2. Partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement .....	6
<b>2. PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS</b> .....	<b>8</b>
<b>3. PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES</b> .....	<b>21</b>
<b>4. PLAN EN COUPE</b> .....	<b>26</b>
<b>5. DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET</b> .....	<b>29</b>
<b>6. PHOTOGRAPHIES SITUANT LE TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE</b> .....	<b>36</b>
<b>7. PHOTOGRAPHIES SITUANT LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN</b> .....	<b>43</b>
<b>8. CONFORMITE AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME</b> .....	<b>48</b>
<b>ANNEXE 1</b> .....	<b>49</b>
<b>ANNEXE 2</b> .....	<b>51</b>
<b>ANNEXE 3</b> .....	<b>53</b>

# 1. NOTICE DESCRIPTIVE

## 1.1. ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le site s'inscrit sur la commune de Prieaires, il comporte de nombreux boisements ainsi que de grandes surfaces de plaines agricoles.



La majeure partie des parcelles situées au sein de la zone d'étude sont des parcelles destinées à l'exploitation agricole. De nombreux chemins sont existant et permettent d'accéder ou longer le site du projet.





Les éoliennes seront facilement accessibles par la création d'une piste depuis les pistes existantes. Les chemins existants mais non entretenues ont été aussi favorisés.

Ces pistes ont été définies afin d'assurer, une minimisation des travaux, une intégration paysagère et une minimisation de l'impact sur le milieu naturel.

## 1.2. PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet de parc éolien de Breuillac est localisé sur la commune de Prieaires.  
Il sera constitué de 5 éoliennes et de 2 postes de livraison à l'Ouest de la commune.

Chaque éolienne aura une puissance nominale de 3,6 MW et produira en une année 45 000 000 kWh en moyenne, soit l'équivalent de la consommation d'environ 12 500 foyers.  
Les éoliennes envisagées sont constituées d'un rotor de 114 à 117 m de diamètre, positionné au bout d'un mât de 116,5 à 117 m (soit une hauteur totale de 175 à 178,5 m).

L'électricité produite par les éoliennes sera acheminée via des câbles souterrains enfouis sous les pistes existantes jusqu'à un poste de livraison contenant les cellules électriques de protection, comptage et couplage au réseau public. Le raccordement au réseau sera lui aussi réalisé en souterrain depuis ce poste de livraison jusqu'à un poste source choisi par le gestionnaire du réseau (ERDF).



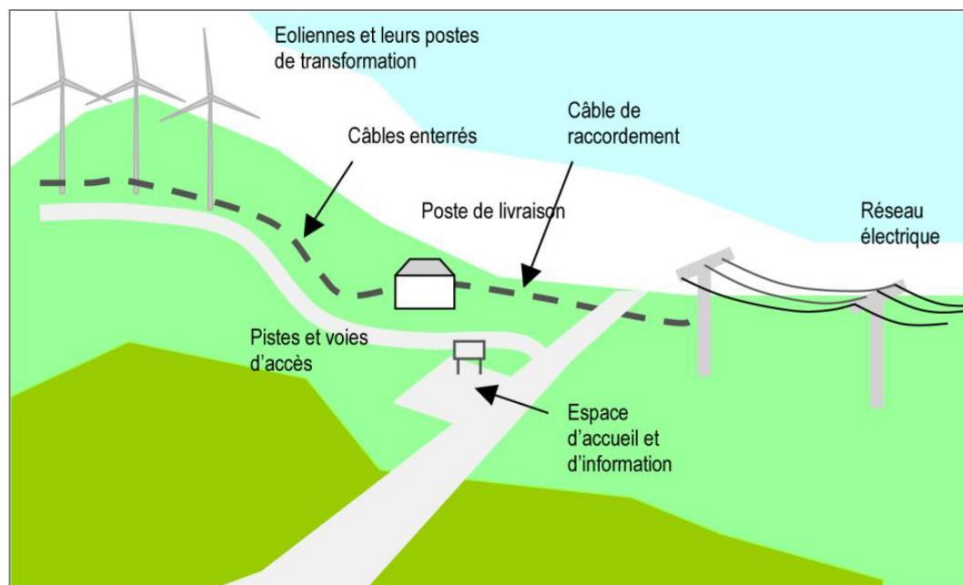
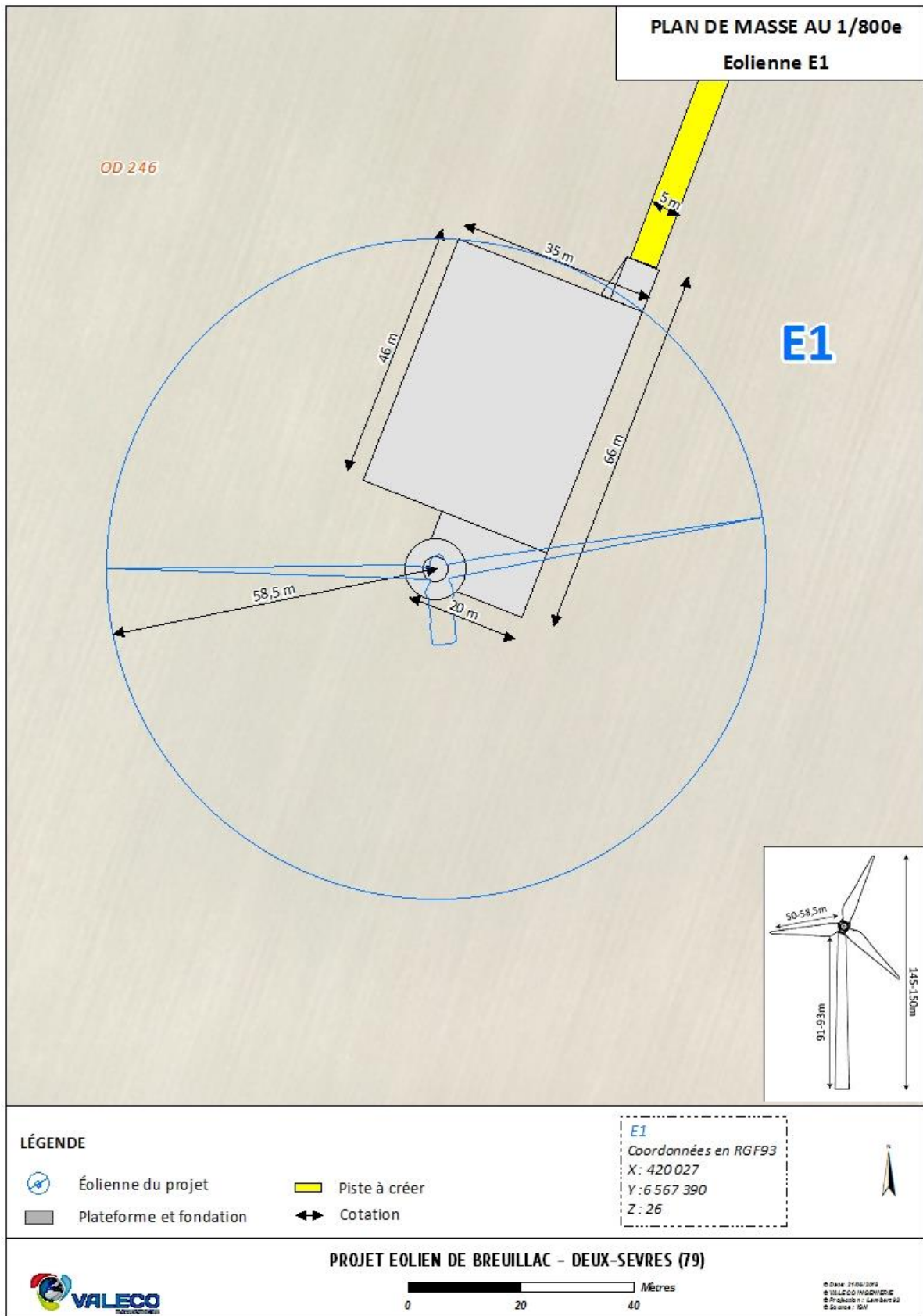


Schéma électrique d'un parc éolien

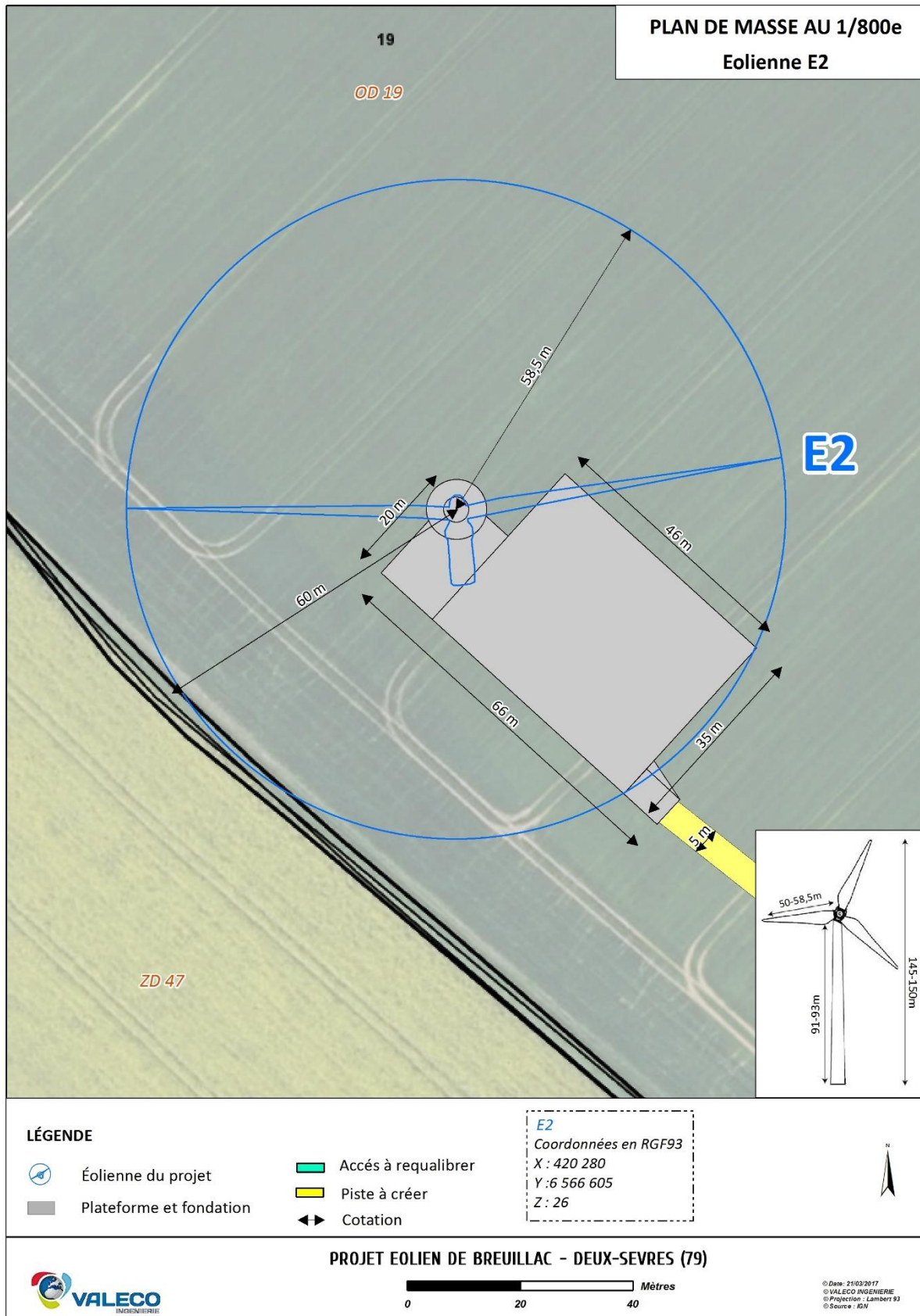
# 2. PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS



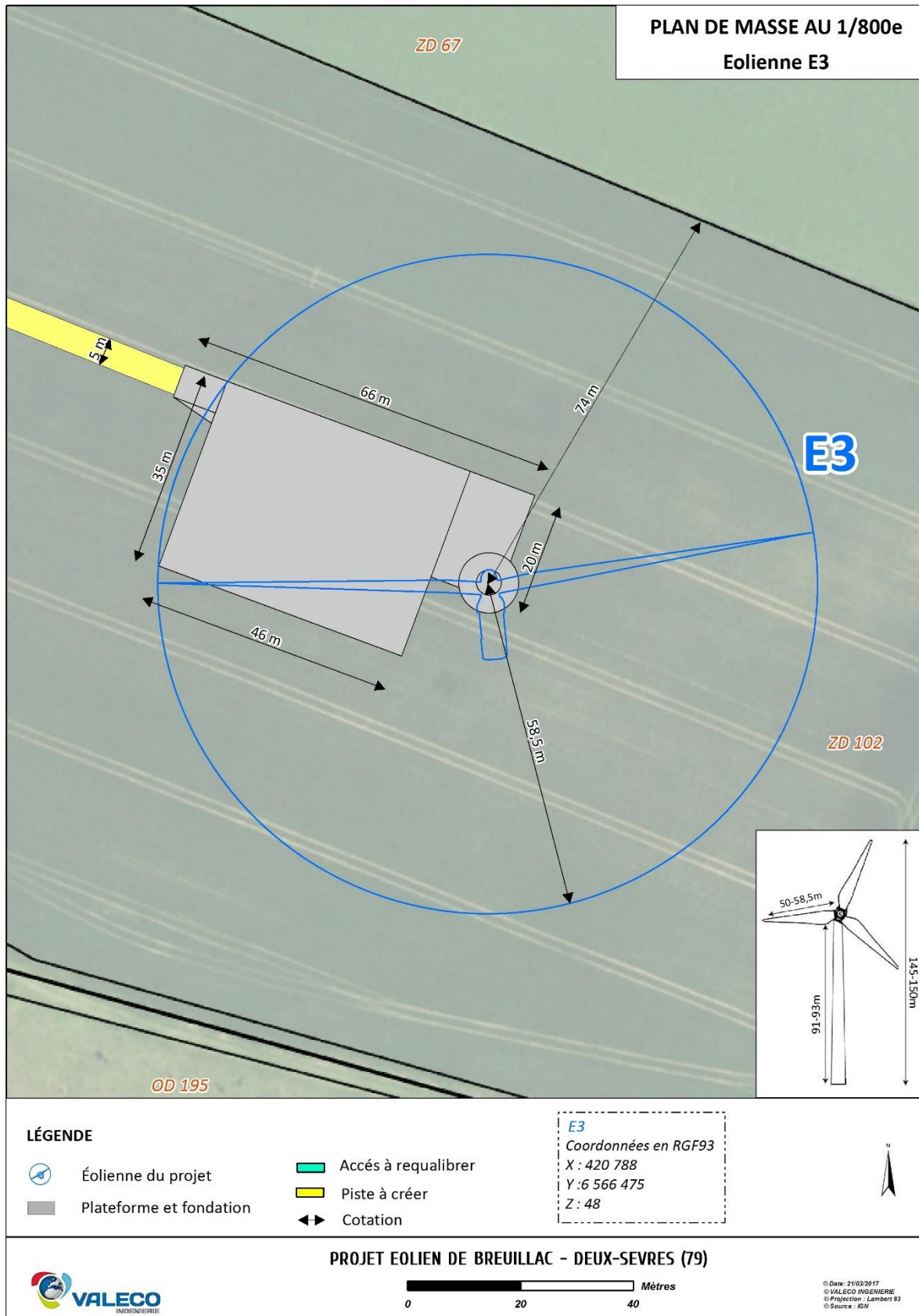






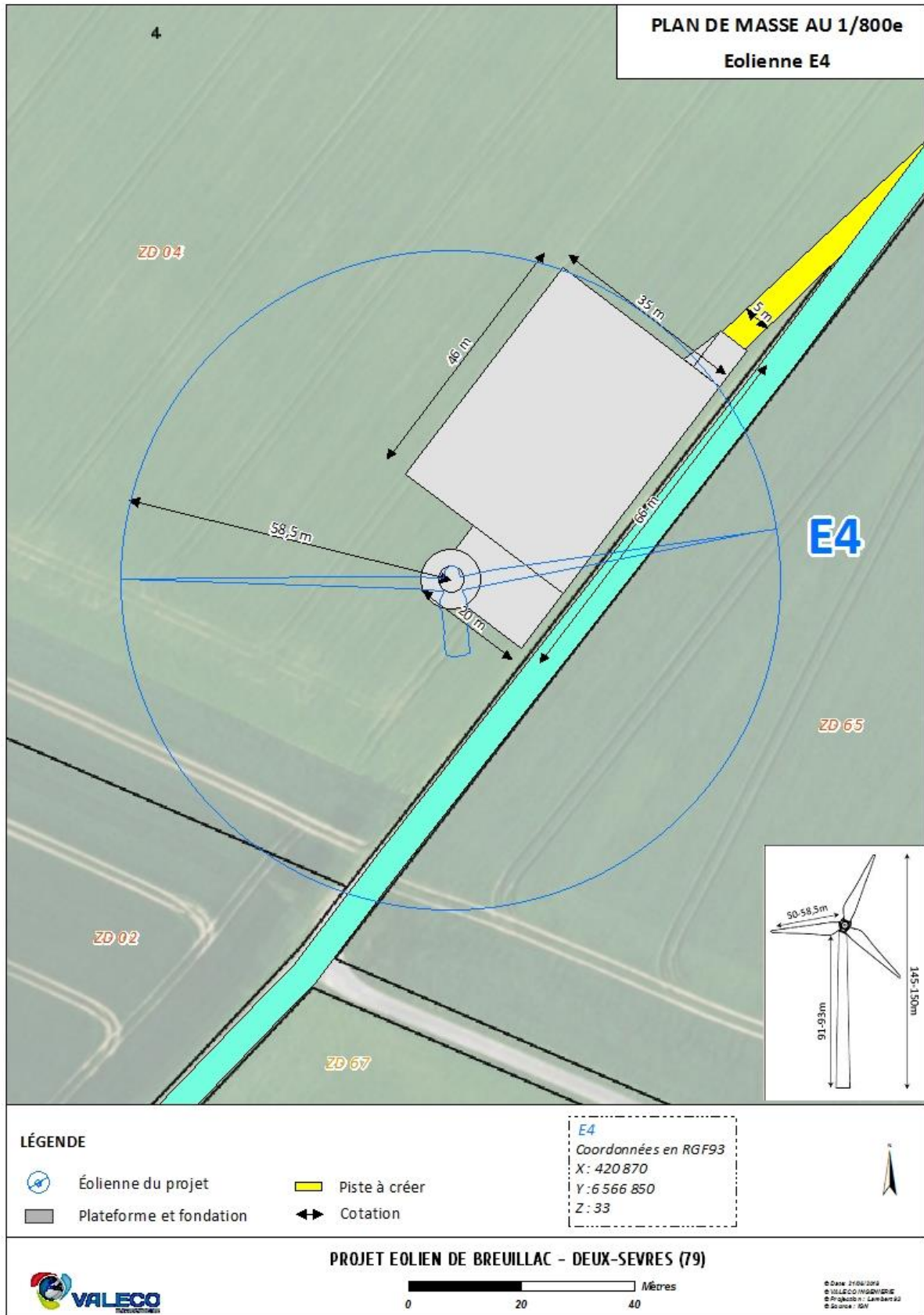




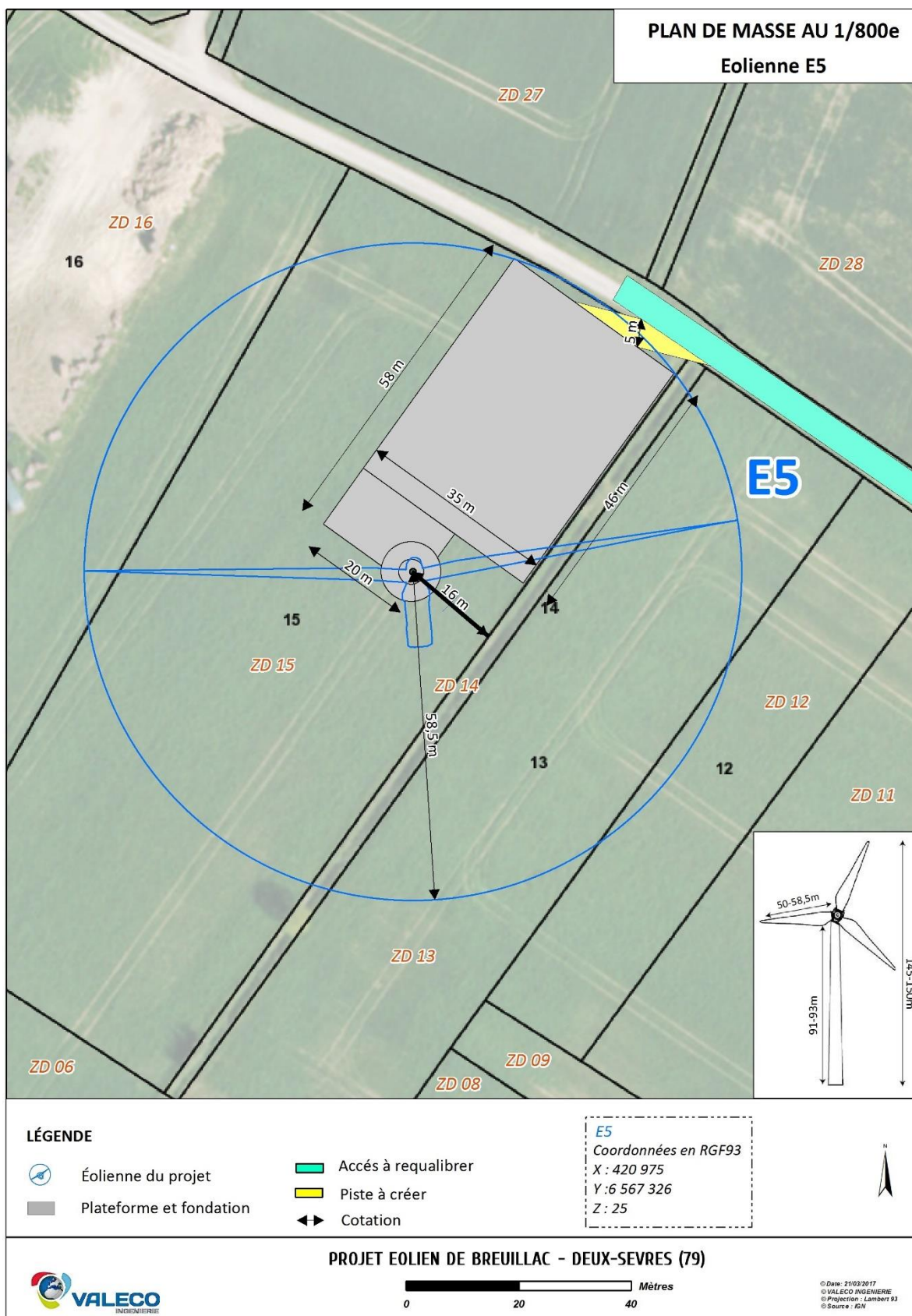


















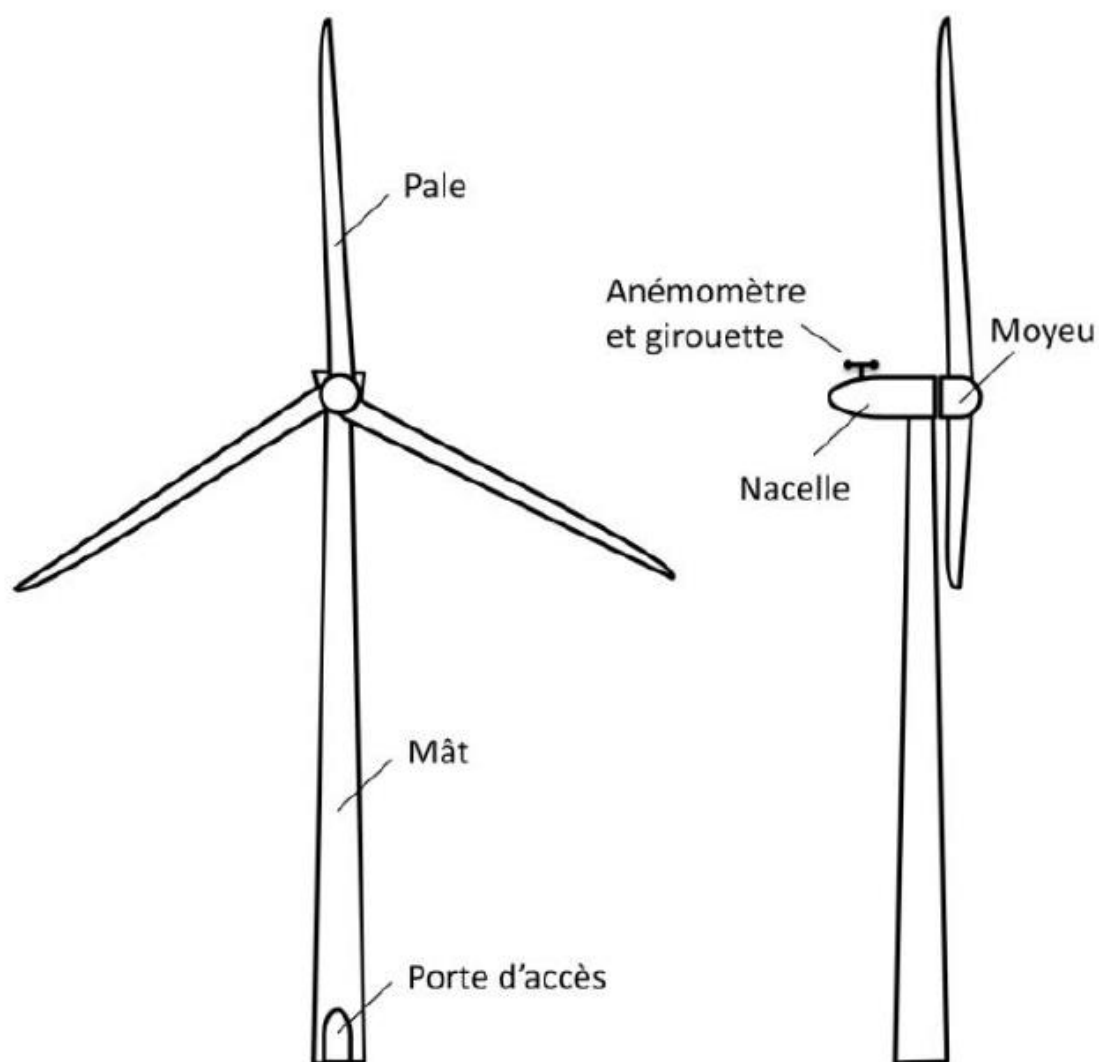


### 3. PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES

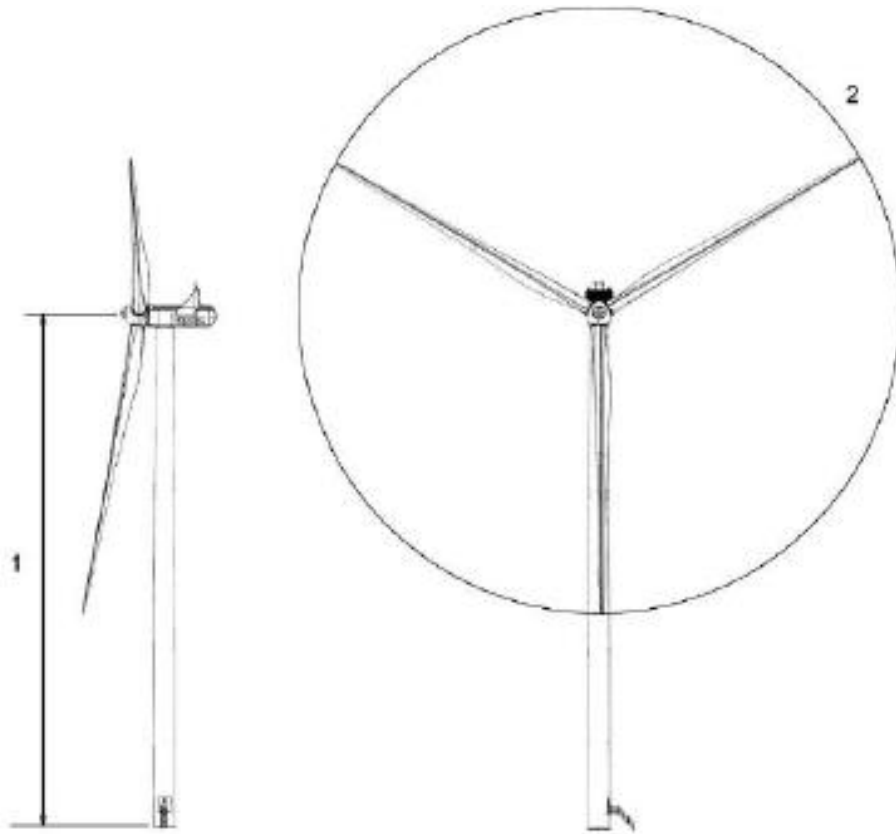
Les plans des éoliennes ainsi que de leurs fondations et du poste de livraison sont fournis ci-dessous (Voir Plan de Coupe).

Les différentes machines envisagées sont :

Marque	Type	Hauteur de moyeu	Diamètre du rotor	Hauteur en bout de pale	Puissance
Senvion	3.6 M114	119	114	176.5	3.6
Vestas	V117	116.5	117	175	3.6
Nordex	N117	120 m	117	178.5	3.6

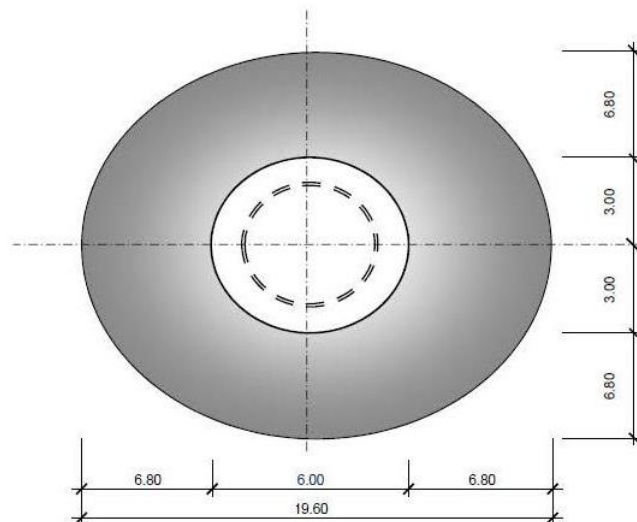
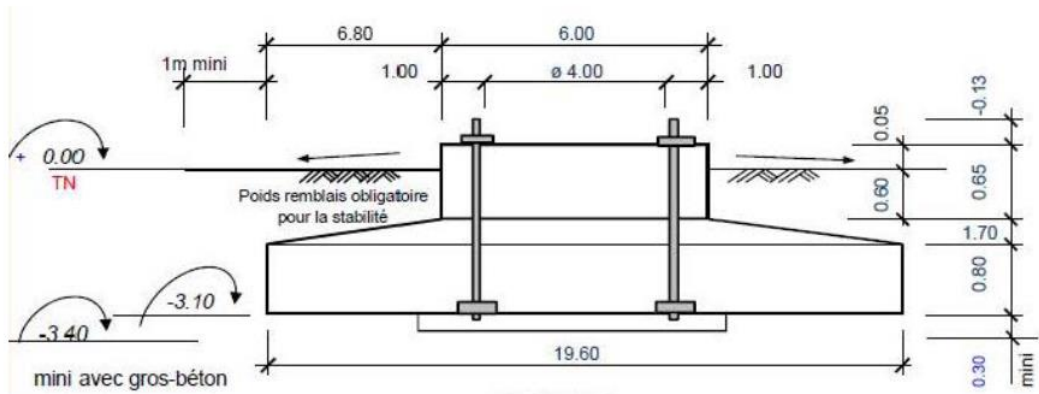


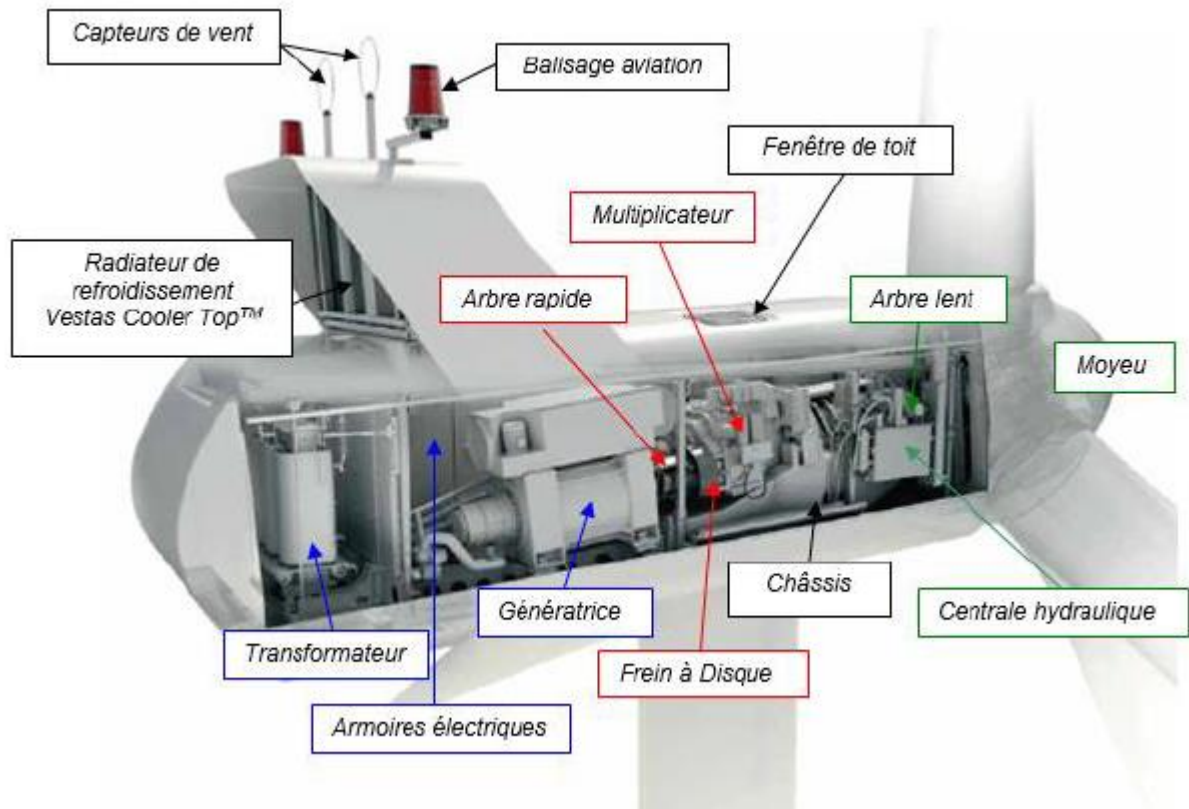
**VESTAS V117 :**



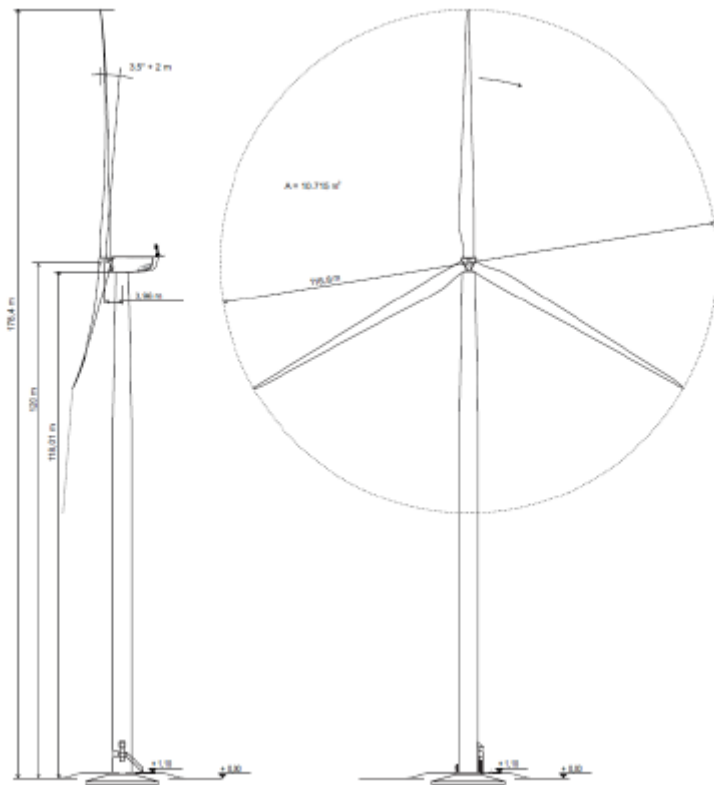
**1** Hub height 91.5/116.5/141.5 m

**2** Diameter: 117 m

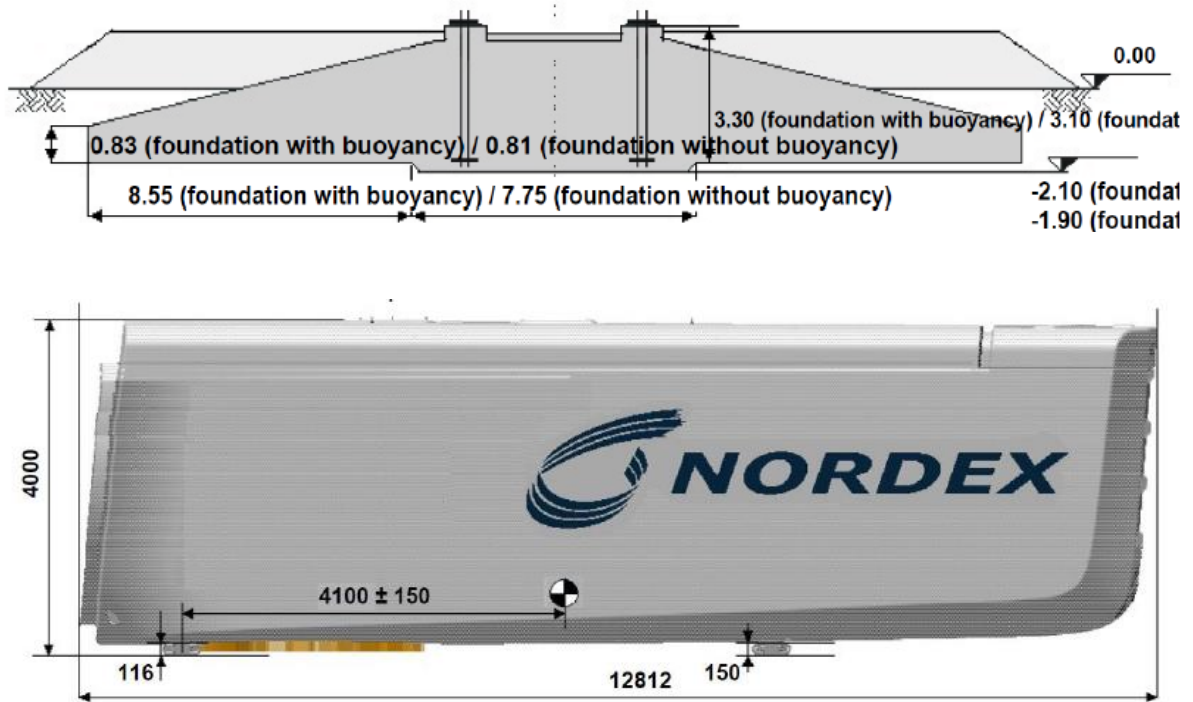




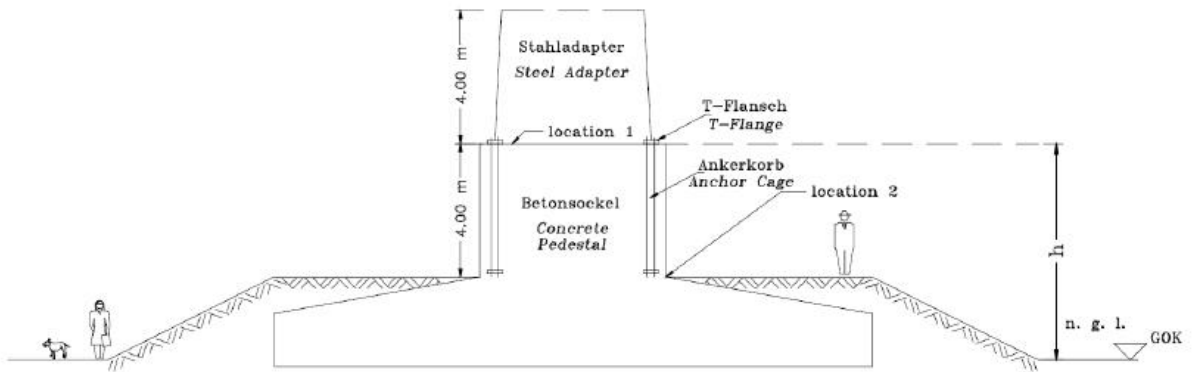
**NORDEX N117 :**

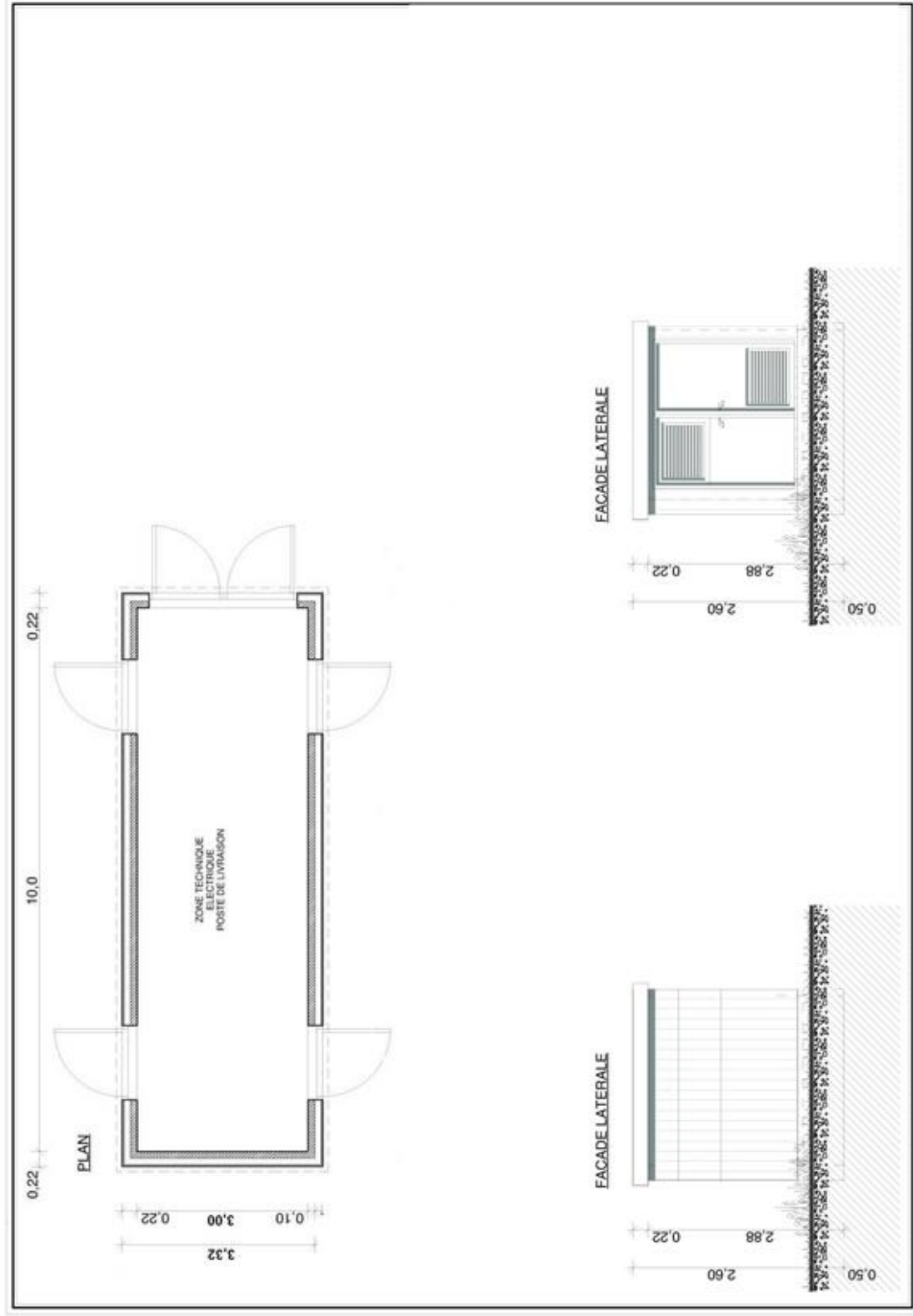






**SENVION M114 :**





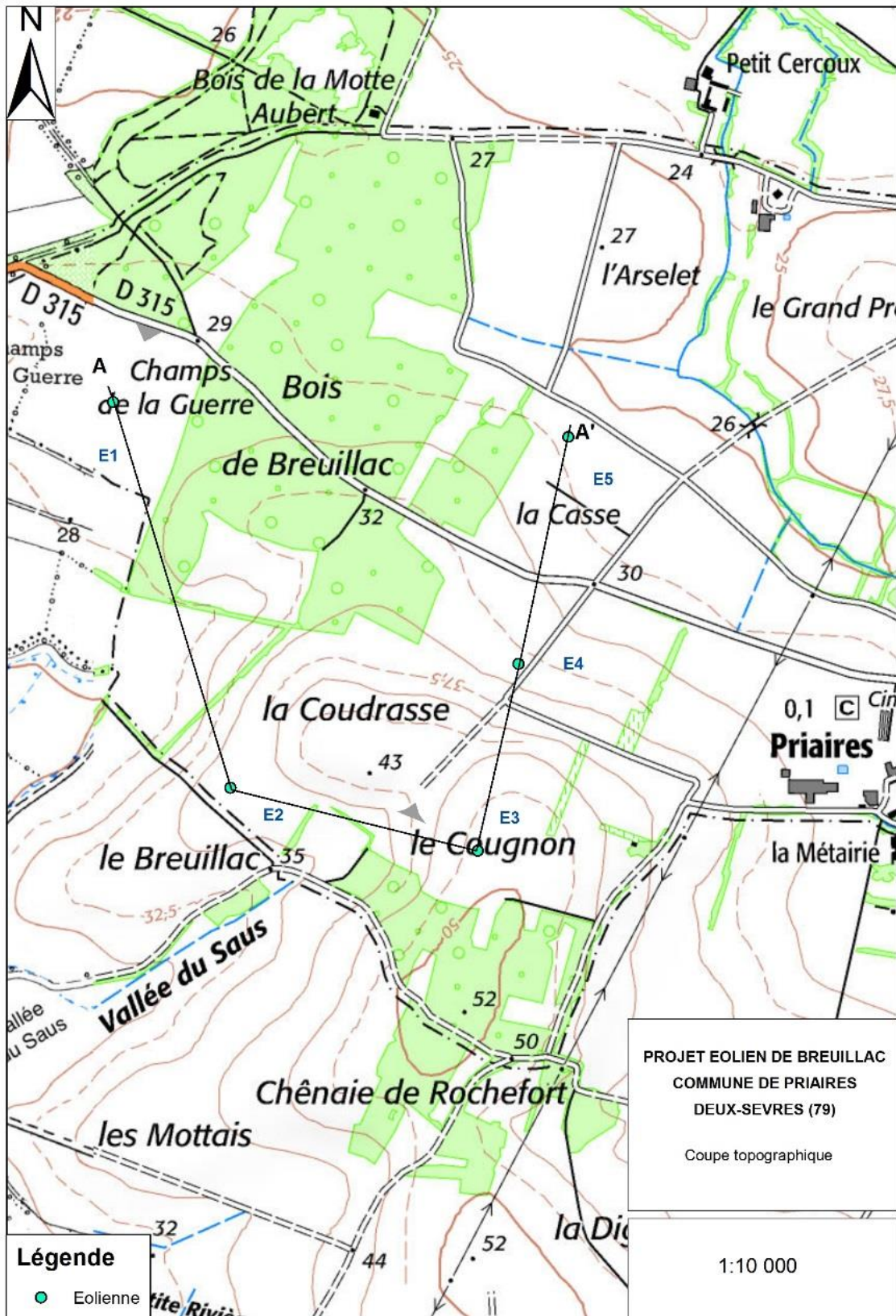
## 4. PLAN EN COUPE

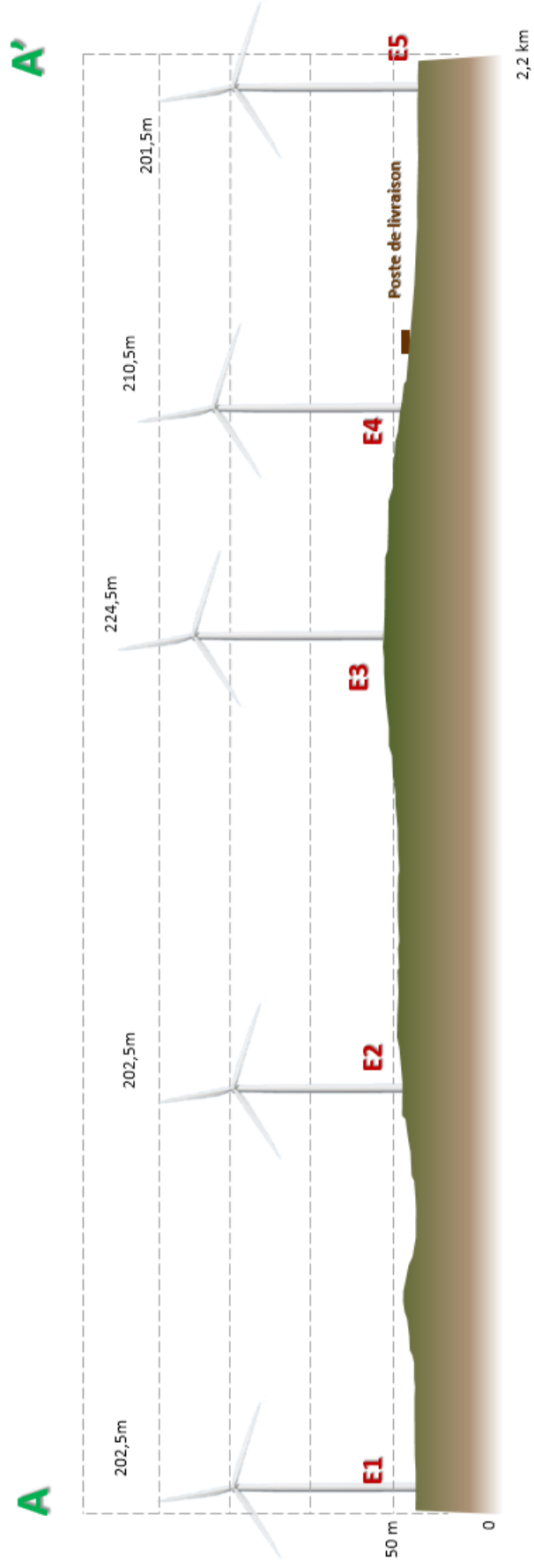
Le plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain est fourni ci-après.

Une coupe a été réalisée, permettant de suivre le profil des éoliennes et du PDL (poste électrique)

Le tableau ci-dessous détaille les altitudes au sol et sommitales de chaque éolienne ainsi que du poste de livraison.

Eoliennes	E_L93	N_L93	WGS84		Z (m)
			Latitude	Longitude	
E1	420027,8143	6567390,442	46°8'54.59"N	0°37'42.44"O	26
E2	420280,6969	6566605,348	46°8'29.28"N	0°37'29.50"O	36
E3	420788,8778	6566475,437	46°8'25.82"N	0°37'5.55"O	47
E4	420870,2897	6566850,804	46°8'38.42"N	0°37'2.45"O	33
E5	420975,2639	6567326,494	46°8'53.66"N	0°36'58.68"O	25
PDL 1	421018,0245	6566998,688	46°8'43.11"N	0°36'55.99"O	27
PDL 2	421011,972	6566990,729	46°8'42.84"N	0°36'56.26"O	27





## 5. DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET

Les planches suivantes sont issues de l'étude paysagère réalisée dans le cadre de l'étude d'impact du projet par le paysagiste ATER Environnement.



**Photomontage n°11 : Sur la D111 au niveau du terre plein centrale et des 4 saisons**

**Commentaires paysagers**

Etat initial, contexte paysager  
 En sortie des Quatre Maisons, les vues sont filtrées par un cordon arboré. On aperçoit une partie du lotissement, baigné dans des boisements qui définissent la ligne d'horizon.

**Emplacement :**



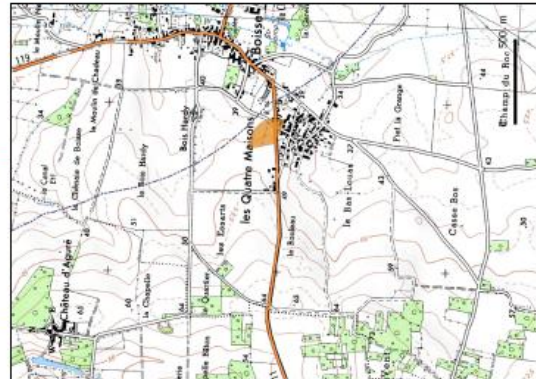
**Photographie**

Coordonnées Lambert II : 380747 - 2128889  
 Azimut / Champ / Focale : 35/60/50  
 Nombre d'éoliennes visibles : 4  
 Éolienne la plus proche : E2 2,6 km  
 Éolienne la plus éloignée : E5 3,5 km

Vue photo 60°



Position point de vue photographique



Filaire 60°



Photomontage 60°



**Impacts et effets cumulés**

Le parc éolien de Breuillac émerge bien au dessus de l'horizon et des constructions. On aperçoit distinctement les trois éoliennes et on devine deux autres éoliennes au travers des boisements sans feuillages.

Les éoliennes visibles s'inscrivent comme une continuité des boisements, à une hauteur similaire.

Il n'y a pas d'autre parc visible depuis ce point de vue. Il y a un effet cumulé avec le cordon arboré au premier plan où le parc qui n'est pas visible s'inscrit en continuité.

**L'impact paysager sera modéré.**



**Photomontage n°13 : Depuis Verdais, sur la route du marais**

**Commentaires paysagers**

**Etat initial, contexte paysager**

Le premier plan est interrompu par un cordon boisé horizontal qui filtre les vues vers un second plan. L'horizon proche est filtré par la haie arborée. Les lignes électriques amènent une autre dimension au paysage et une profondeur de champ.

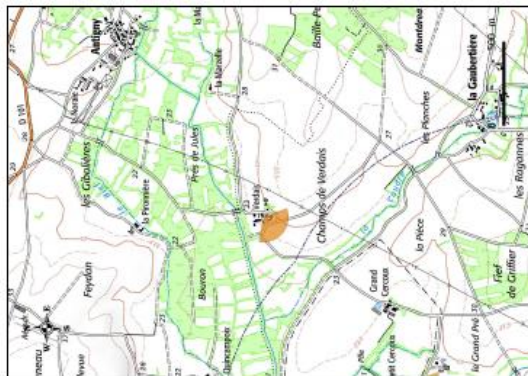
**Emplacement :**



**Photographie**

Coordonnées Lambert II : 373249 - 2133180  
 Azimut / Champ / Focale : -135/60/60  
 Nombre d'éoliennes visibles : 5  
 Éolienne la plus proche : E5 2km  
 Éolienne la plus éloignée : E2 3 km

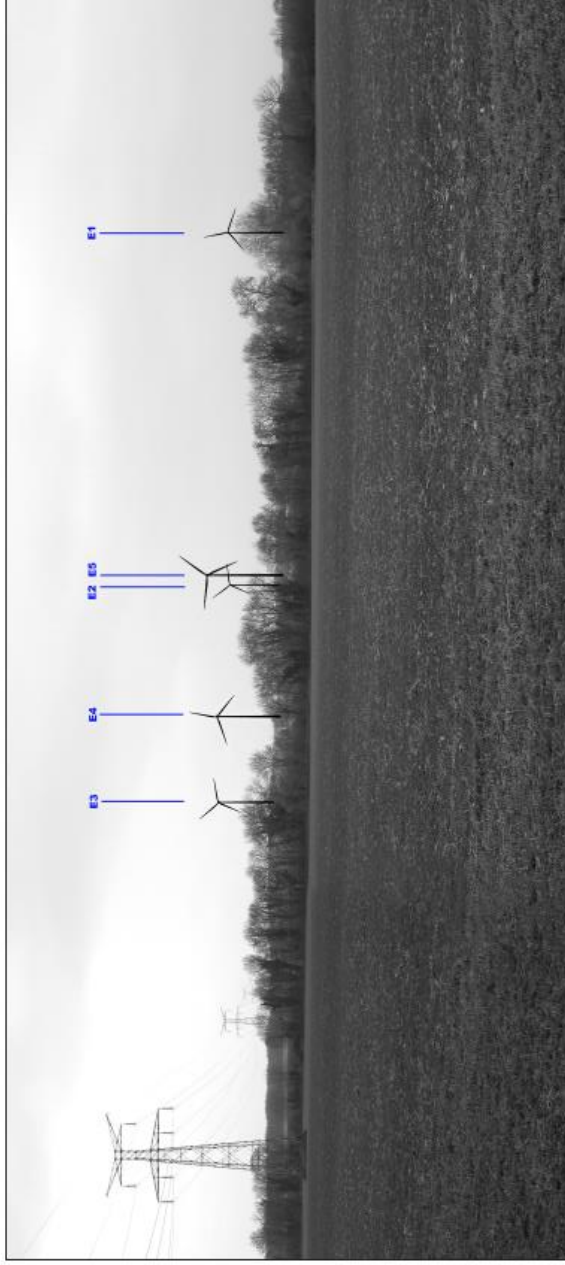
Position point de vue photographique



Vue photo 60°



Filaire 60°



Photomontage 60°



**Impacts et effets cumulés**

Le parc éolien de Breuillac émerge au-dessus du cordon boisé et vient créer un second plan. Une des éoliennes est perçue comme isolée du reste du parc. Le parc est d'une échelle intermédiaire entre les boisements du premier plan (plus petit) et les pylônes électriques (plus grand).

L'effet cumulé de ce parc est bénéfique car il crée une nouvelle ligne de lecture de ce paysage cohérente avec le cordon arboré présent. Le parc est entièrement lisible.

L'impact paysager sera modéré.



**Photomontage n°14 : A l'Ouest de Thorigny-sur-le-Mignon, sur la D315, au croisement avec la route communale**

**Commentaires paysagers**

Etat initial, contexte paysager  
 La route en virage est jalonnée par les piquets de clôtures et même jusqu'à un horizon boisé. De part et d'autre s'étendent des cultures céréalières. Un arbre isolé émerge au-dessus de l'horizon et renforce la perspective donnée par la ligne électrique.

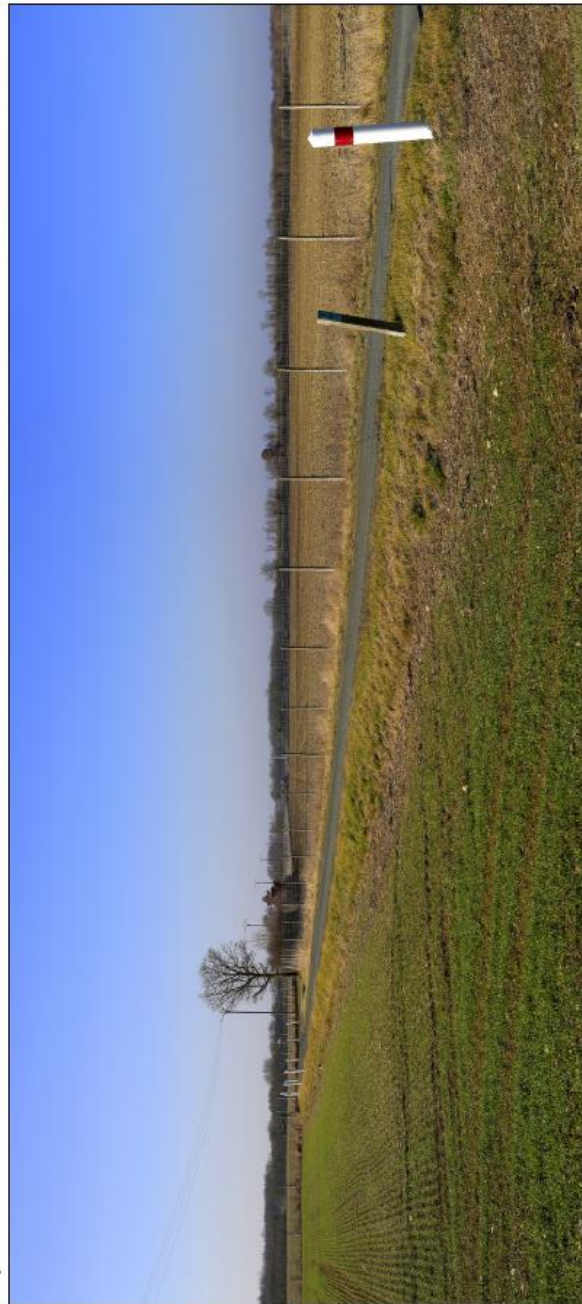
**Emplacement :**



**Photographie**

Coordonnées Lambert II : 378150 - 2131969  
 Azimut / Champ / Focale : -100/60/50  
 Nombre d'éoliennes visibles : 5  
 Éolienne la plus proche : E5 4,1 km  
 Éolienne la plus éloignée : E1 5,1 km

Vue photo 60°



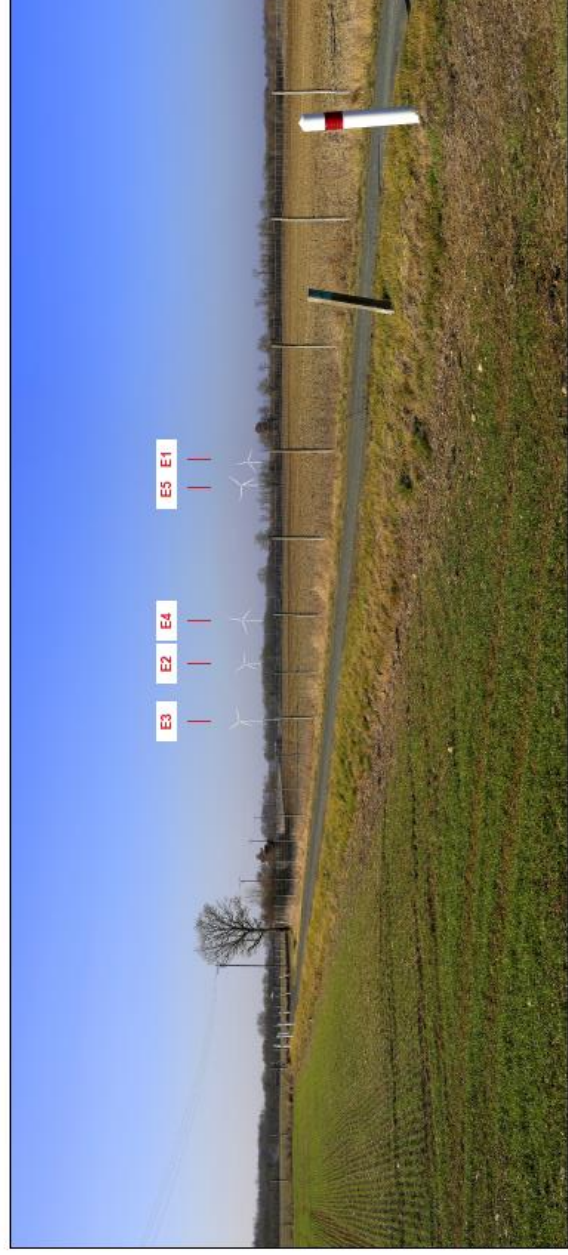
Position point de vue photographique



Filaire 60°



Photomontage 60°



#### Impacts et effets cumulés

Le parc éolien de Breuillac émerge en retrait de l'horizon et on aperçoit distinctement les cinq éoliennes. Le parc, visible, se répartit en deux groupements de trois et deux éoliennes.

L'effet cumulé de ce parc avec le paysage est bénéfique car le parc est lisible sur l'horizon et crée une nouvelle ligne de lecture horizontale, proportionnée au éléments présents (ligne électrique, arbre isolé).

L'impact paysager sera modéré.



## 6. PHOTOGRAPHIES SITUANT LE TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Les planches suivantes sont issues de l'étude paysagère réalisée dans le cadre de l'étude d'impact du projet par le paysagiste ATER Environnement.

**Photomontage n°15 : Marsais, sur la rue du Lavoir, sortie Nord-Ouest**

**Commentaires paysagers**

Etat initial, contexte paysager  
L'horizon est proche. Un premier plan est défini par un cordon boisé entrecoupé qui laisse deviner un second plan agricole délimité en arrière fond par des boisements plus denses sur une partie, tandis que dans le ciel se détache les lignes électriques et un pylône haute tension.

**Emplacement :**



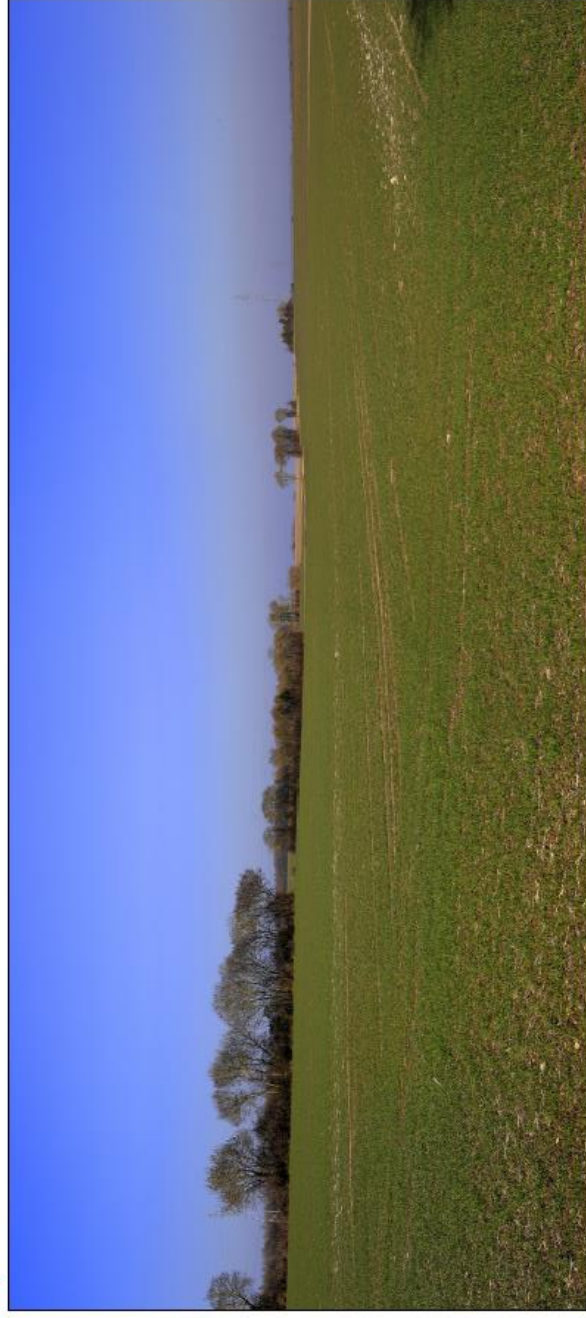
**Photographie**

Coordonnées Lambert II : 372556 - 2129386  
Azimut / Champ / Focale : -30/60/50  
Nombre d'éoliennes visibles : 5  
Éolienne la plus proche : E3 2 km  
Éolienne la plus éloignée : E1 3,1 km

Position point de vue photographique



Vue photo 120°



Filaire 120°



Photomontage 120°



**Impacts et effets cumulés**

Le parc est lisible dans l'espace et crée un plan intermédiaire. Cette ligne d'éoliennes en partie cachée par les arbres, amène une nouvelle échelle à ce paysage.

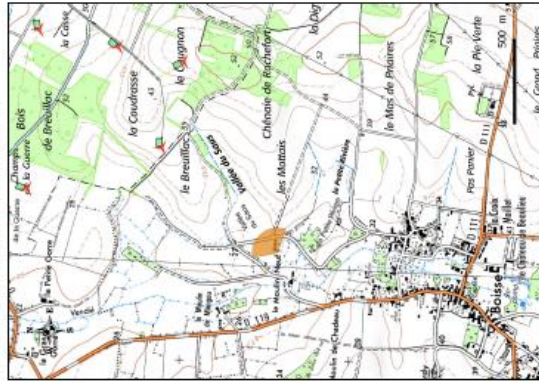
L'effet cumulé du parc de Breuillac avec les éléments de paysage présent est bénéfique car il est cohérent avec les lignes de forces horizontales de ce paysage. Il crée un plan supplémentaire et amène de la verticalité à ce territoire mais cela reste à l'échelle de ce paysage.

**L'impact paysager sera modéré.**



**Photomontage n°17 : Chemin du Moulin Neuf, à proximité de la ferme**

Position point de vue photographique



Emplacement :



Photographie

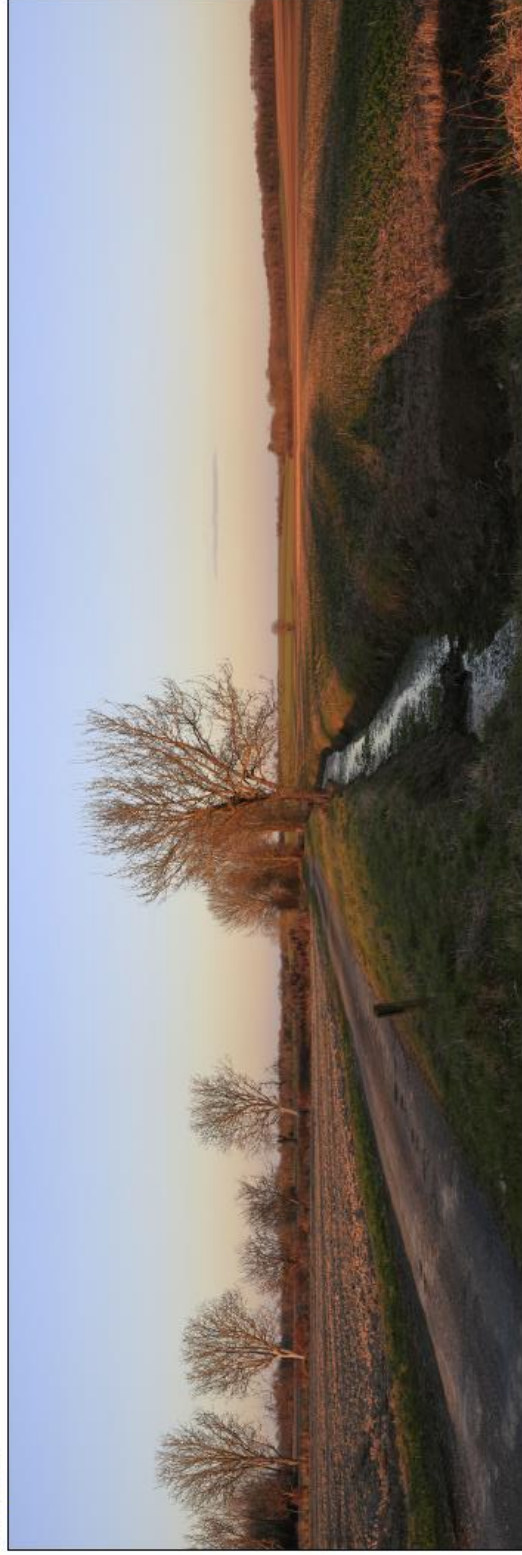
Coordonnées Lambert II : 370617 - 2130474  
 Azimut / Champ / Focale : 45/100/60  
 Nombre d'éoliennes visibles : 4  
 Éolienne la plus proche : E2 0,8 km  
 Éolienne la plus éloignée : E5 1,8 km

**Commentaires paysagers**

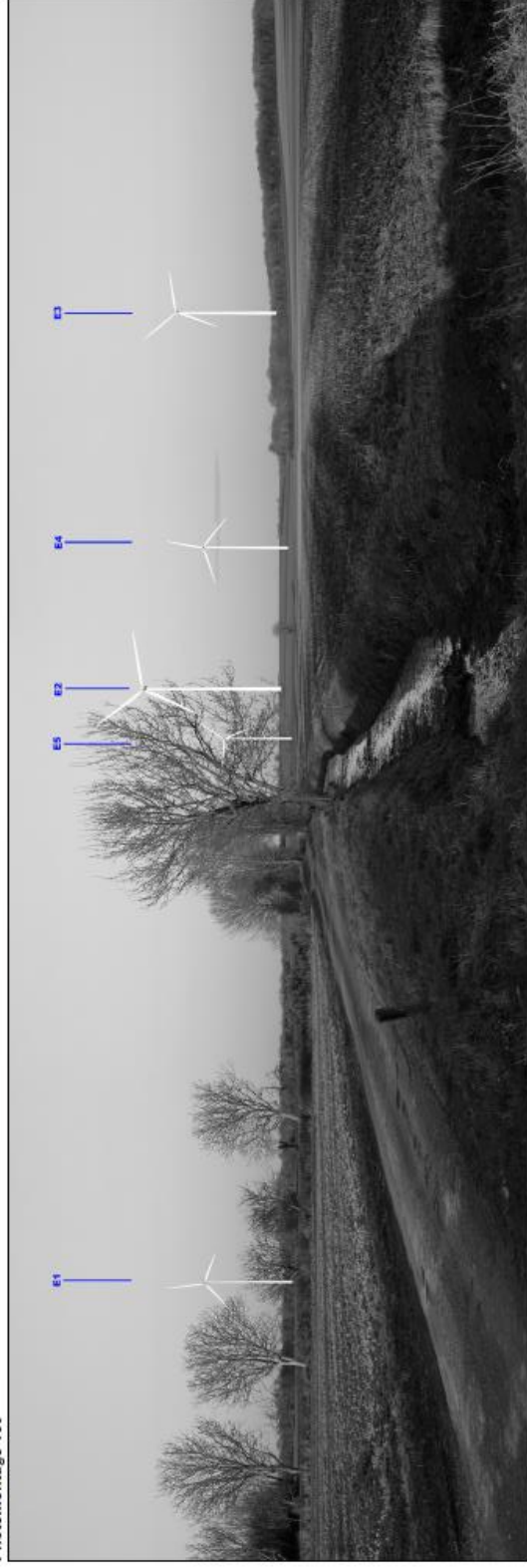
**Etat initial, contexte paysager**

Ce paysage agricole est aplani et homogène. Les boisements présents par bosquets ou en cordon définissent des plans. L'horizon est interrompu par des arbres isolés du premier plan amenant un peu de verticalité au lieu.

Vue photo 130°



Photomontage 130°



Filaire 130°



**Perception des éoliennes et impact dans le paysage**

Dans ce paysage dégagé, on perçoit clairement le parc avec une éolienne isolée qui se détache des autres. Les arbres présents ne sont plus qu'un plan vertical intermédiaire créant une transition vers les éoliennes.

L'effet cumulé de ce parc est négatif car il est en partie visible et désorganise la cohérence de ce paysage.

**L'impact paysager sera fort.**



**Photomontage n°19 : A l'Ouest du Pré Pié, sur la D315, au croisement de la route communale**

**Commentaires paysagers**

**Etat initial, contexte paysager**

Le hameau de Pré Pié est baigné dans la végétation. L'horizon proche est défini par un cordon boisé continue où les poteaux en bois de la ligne téléphonique et le pylône électrique émergent au-dessus de l'horizon.

**Emplacement :**



**Photographie**

Coordonnées Lambert II : 373220 - 2131285  
Azimut / Champ / Focale : -85/80/50  
Nombre d'éoliennes visibles : 5  
Éolienne la plus proche : E4 1,3 km  
Éolienne la plus éloignée : E1 2,3 km

Vue photo 60°



Position point de vue photographique





Filaire 60°



Photomontage 60°



**Impacts et effets cumulés**

A proximité immédiate de Priaire, le parc éolien de Breuillac surplombe le hameau de Pré Pied. Le parc est entièrement visible et lisible.

L'effet cumulé de ce parc avec son contexte est négatif car il crée un effet d'écrasement du bourg.

L'impact paysager sera fort.

## 7. PHOTOGRAPHIES SITUANT LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN

Les planches suivantes sont issues de l'étude paysagère réalisée dans le cadre de l'étude d'impact du projet par le paysagiste ATER Environnement.

**Photomontage n°4 : Au croisement de la D939 et la D212E1, à l'Ouest du Grand Breuil**

**Commentaires paysagers**

**Etat initial, contexte paysager**

La D939 est légèrement en contrebas. La ligne d'horizon est proche et interrompue par des bosquets boisés ou des bâtiments agricoles. Les parcs de Benay Saint Martin et Marsais émergent sur l'horizon.

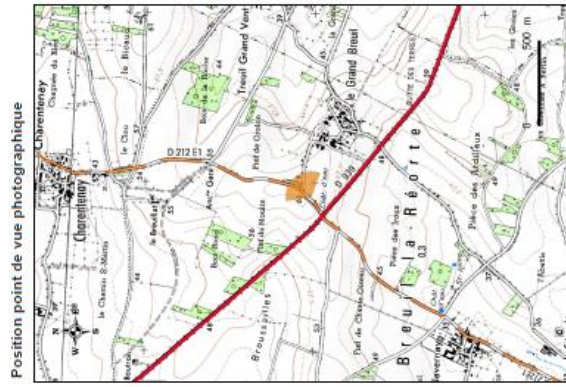
**Emplacement**



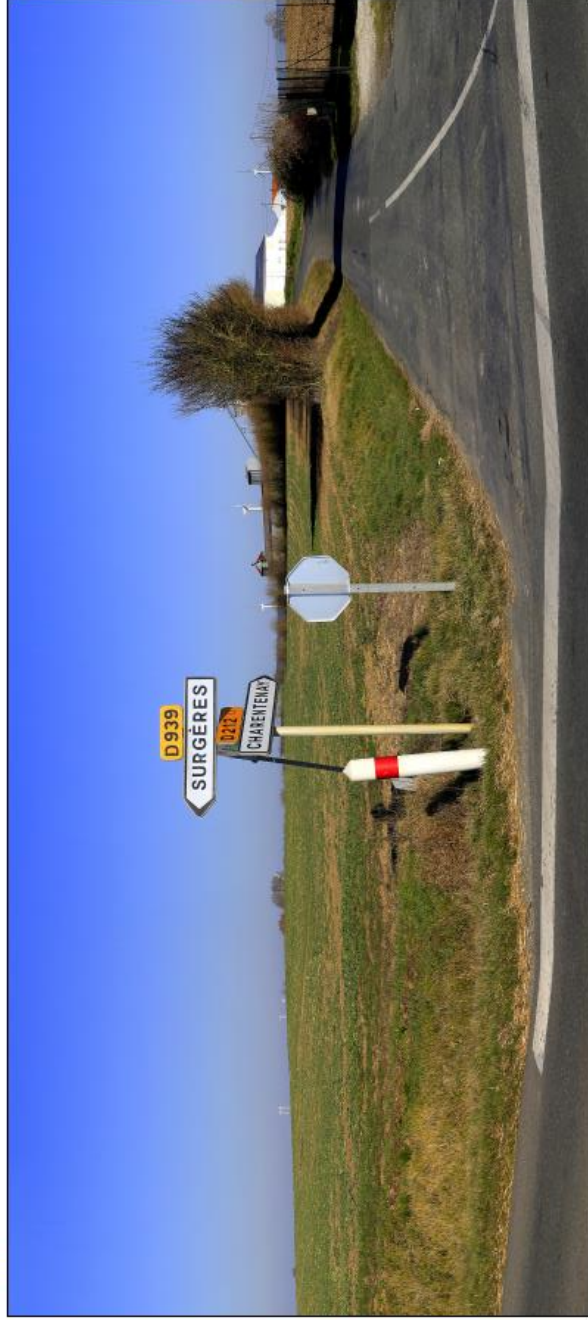
Vue photo 60°

**Photographie**

Coordonnées Lambert II : 366802 - 2122831  
 Azimut / Champ / Focale : 30/60/60  
 Nombre d'éoliennes visibles : 0  
 Éolienne la plus proche : E2 9,2 km  
 Éolienne la plus éloignée : E5 10,2 km

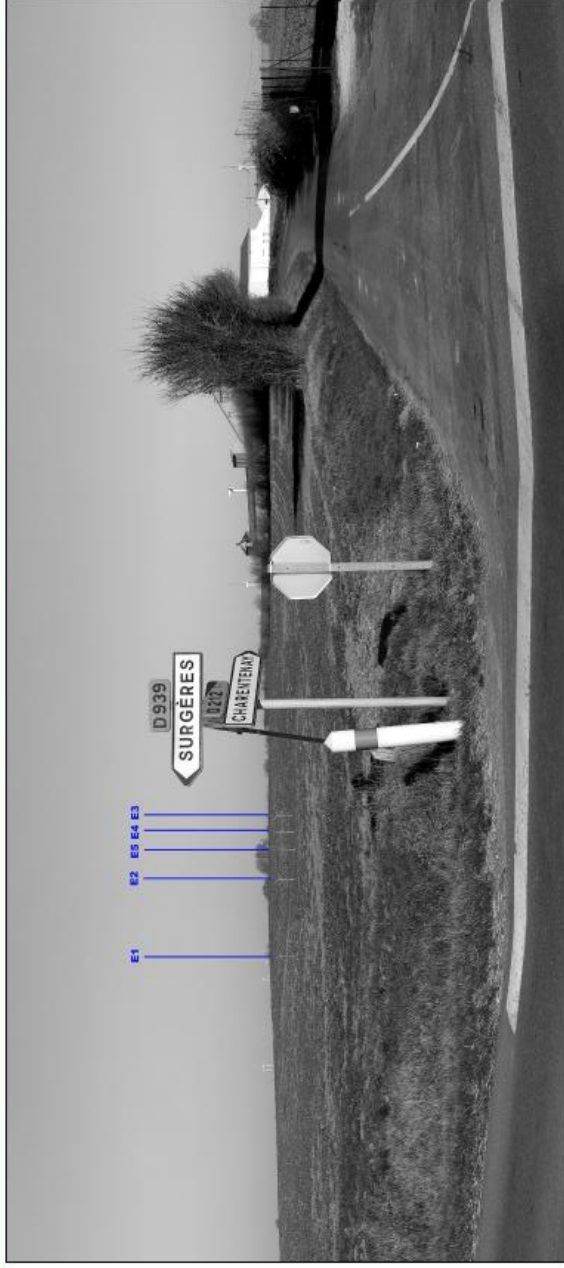


Position point de vue photographique

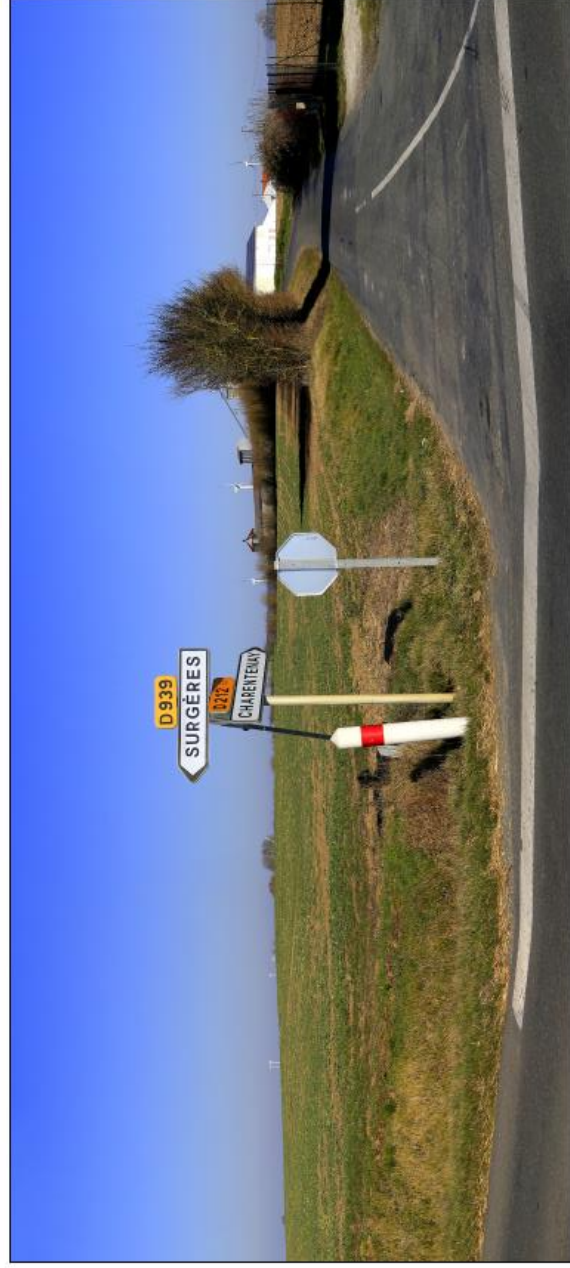




Filaire 60°



Photomontage 60°



**Impacts et effets cumulés**

A cette distance, le parc éolien de Breuillac n'est pas visible l'horizon.

Il n'est pas relevé d'effet cumulé depuis ce point de vue malgré la visibilité d'une partie des parcs de Marsais et Bernay Saint Martin.

L'impact paysager sera nul.



**Photomontage n°5 : Sortie est de Surgères, sur la D111**

**Commentaires paysagers**

Etat initial, contexte paysager  
Le premier plan est défini par des parcelles agricoles. La ligne d'horizon est constituée d'un cordon boisé continu entourant le village.

**Emplacement**



**Photographie**

Coordonnées Lambert 93 : 362908 - 2127696  
Azimut / Champ / Focale : 65/60/50  
Nombre d'éoliennes visibles : 0  
Écarterne la plus proche : E2 9,3 km  
Écarterne la plus éloignée : E5 10,3 km

Vue photo 60°



Position point de vue photographique



Filaire 60°



Photomontage 60°



**Impacts et effets cumulés**

Du fait de la distance d'éloignement, le parc n'est pas perceptible.

Il n'y a pas d'effet cumulé depuis ce point de vue.

L'impact paysager sera nul.

## 8. CONFORMITE AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME

La commune de Priaires est actuellement soumise à un règlement national d'urbanisme (RNU). Les installations prévues se situent à plus de 500 mètres des habitations, le projet est donc conforme au règlement en vigueur.

La commune de Priaires est cependant concernée par un projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Les différents bureaux d'étude qui travaillent sur ce document sont les suivants :

- CITTANOVA (Nantes) : animation et rédaction générale des deux documents
- MTDA (Bordeaux) : volet environnement (paysages, biodiversité, énergie-climat...)
- SCE (Nantes) : volet mobilités/déplacements

Ces bureaux d'étude ont été contacté afin qu'ils prennent en compte le Parc Eolien de Breuillac dans leurs études (cf ANNEXE 1).

Une demande de certificat d'urbanisme opérationnel (CUO) a également été réalisée et est actuellement en instruction. Le récépissé de dépôt de cette demande et le courrier de transmission de la mairie à la DDT se trouvent en ANNEXE 2.

Une attestation signée indiquant la compatibilité du projet aux règles d'urbanisme en vigueur sur la commune est présente en ANNEXE 3.

# ANNEXE 1



jeu. 13/04/2017 13:25

Vincent Lemoine

**Projet éolien sur la commune de Priaires (79)**

À 'francois.leger@mtda.fr'

Cc 'marie.moresmau@mtda.fr'

Implantation.sbn 6 KB	Implantation.sbx 6 KB	Implantation.shp 6 KB	Implantation.cpg 6 KB
Implantation.dbf 6 KB	Implantation.prj 6 KB		

Bonjour,

Pour faire suite à mon appel, vous trouverez en pièce jointe les données SIG (au format shape) correspondant à l'implantation des éoliennes. De plus, veuillez trouver ci-dessous les caractéristiques des machines envisagées :

Marque	Type	Hauteur de moyeu	Diamètre du rotor	Hauteur en bout de pale	Puissance
Senvion	3.6 M114	119	114	176.5	3.6
Vestas	V117	116.5	117	175	3.6
Nordex	N117	120 m	117	178.5	3.6

Num_Eol	Nom_Parc	Modèle_Eol	H_Môt	Ø_Rotor	MW_Eol	Nom_Com	Nom_Dept	Nom_Region	E_L93	N_L93	Longitude	Latitude	Altitude
E1	BREULLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	420076,351	6567322,12	0° 37' 40,558" E	46° 8' 52,187" N	26
E2	BREULLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	420144,364	6566882,45	0° 37' 36,448" E	46° 8' 38,050" N	26
E3	BREULLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	420822,891	6566481,76	0° 37' 3,980" E	46° 8' 26,083" N	48
E4	BREULLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	420760,851	6566903,6	0° 37' 7,771" E	46° 8' 39,652" N	34
E5	BREULLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	421005,448	6567307,23	0° 36' 57,238" E	46° 8' 53,086" N	25

Merci de prendre en compte ces informations dans votre travail sur le SCOT et sur le PLUi.

De plus, voici les coordonnées de la personne s'étant occupée des études écologiques :

Marc Carrière

Bureau d'études Marc Carrière - Les Snats

\*Les Snats – Bureau d'études faune - flore\* 17, rue des Renaudins - F17350 Taillebourg  
Tel.: 05.46.90.20.12. - Fax: 05.46.90.11.09.

E-mail: [les-snats@wanadoo.fr](mailto:les-snats@wanadoo.fr) <<mailto:les-snats@wanadoo.fr>>  
Internet: <http://www.les-snats.com> <<http://www.les-snats.com/>>

En vous souhaitant une bonne journée.  
Bien cordialement,

Vincent LEMOINE



ven. 14/04/2017 10:01

francois.leger@mtda.fr

**Re: Projet éolien sur la commune de Priaires (79)**

À Vincent Lemoine

Nous avons supprimé les sauts de ligne en surnombre dans ce message.

Plaquette_Agence_MT... 4 MB
--------------------------------

Bonjour,

Je vous remercie pour ces éléments qui seront intégrés au PLUi et au SCoT de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

J'en profite pour vous transmettre notre plaquette commerciale qui reprend une partie de nos prestations, ces dernières pouvant vous intéresser dans le cadre de projet éolien, notamment pour les thématiques environnementales et naturalistes.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande ou précision sur nos champs d'actions.

A très bientôt

Cordialement

François LEGER  
Chargé d'étude écologie  
Agence MTD Bordeaux  
06 79 93 98 54





jeu. 13/04/2017 17:20

Vincent Lemoine

Projet éolien sur la commune de Prieaires (79)

À 'p.petiteau@cittanova.fr'

Implantation.sbn 6 KB	Implantation.sbx 6 KB	Implantation.shp 6 KB	Implantation.cpg 6 KB
Implantation.dbf 6 KB	Implantation.prj 6 KB		

Bonjour,

Pour faire suite à mon appel, vous trouverez en pièce jointe les données SIG (au format shape) correspondant à l'implantation des éoliennes. De plus, veuillez trouver ci-dessous les caractéristiques des machines envisagées :

Marque	Type	Hauteur de moyeu	Diamètre du rotor	Hauteur en bout de pale	Puissance
Senvion	3.6 M114	119	114	176.5	3.6
Vestas	V117	116.5	117	175	3.6
Nordex	N117	120 m	117	178.5	3.6

Num_Eol	Nom_Parc	Modèle_Eol	H_Mât	Ø_Rotor	MW_Eol	Nom_Com	Nom_Dept	Nom_Region	E_L93	N_L93	Longitude	Latitude	Altitude
E1	BREUILLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	420076,351	6567322,12	0° 37' 40,558" E	46° 8' 52,187" N	26
E2	BREUILLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	420144,364	6566882,45	0° 37' 36,448" E	46° 8' 38,050" N	26
E3	BREUILLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	420822,891	6566481,76	0° 37' 3,980" E	46° 8' 26,083" N	48
E4	BREUILLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	420760,851	6566903,6	0° 37' 7,771" E	46° 8' 39,652" N	34
E5	BREUILLAC	Nordex N117	120	117	3,6	PRIAIRES	DEUX SEVRES	NOUVELLE-AQUITAINE	421005,448	6567307,23	0° 36' 57,238" E	46° 8' 53,086" N	25

Merci de prendre en compte ces informations dans votre travail sur le SCOT et sur le PLUI.

En vous souhaitant une bonne journée.  
Bien cordialement,

Vincent LEMOINE  
07 68 85 58 66  
04 67 40 76 57  
[vincentlemoine@roupevaleco.com](mailto:vincentlemoine@roupevaleco.com)  
Ingénieur - Chef de Projets Eoliens



188, rue Maurice Béjart, CS 57392 – 34184 MONTPELLIER cedex 4 – France  
Tél. 04 67 40 74 00 – Fax 04 67 40 74 05 – [www.roupevaleco.com](http://www.roupevaleco.com)

# ANNEXE 2



- Imprimer
- Enregistrer
- Réinitialiser

## Demande de Certificat d'urbanisme

1/6



**Vous pouvez utiliser ce formulaire pour :**

- Connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain
- Savoir si l'opération que vous projetez est réalisable

Copie retournée à la mairie dès l'envoi du projet

CU 079 219 17 R 0001

Dpt      Commune      Arrondissement      N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 09 03 2017

**1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme**

a) **Certificat d'urbanisme d'information**  
Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain

b) **Certificat d'urbanisme opérationnel**  
Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

**2 - Identité du ou des demandeurs**

Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision  
Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

**Vous êtes un particulier**      Madame     Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Vous êtes une personne morale**

Dénomination : PARC EOLIEN DE BREUILLAC      Raison sociale : SARL

N° SIRET : 8 1 8 9 5 2 4 7 5 0 0 0 1 5      Catégorie juridique : 5 4 9 9

Représentant de la personne morale : Madame     Monsieur

Nom : GAY      Prénom : ERICK

**3 - Coordonnées du demandeur**

**Adresse :** Numéro : 188      Voie : rue Maurice Béjart - CS 57392

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : MONTPELLIER

Code postal : 3 4 1 8 1    BP : \_\_\_\_\_ Cedex : 0 4

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

**J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :** \_\_\_\_\_ vincentlemoine@groupevaleco.com

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

**4 - Le terrain**

**Localisation du (ou des) terrain(s)**

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.  
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s) :

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : PRIAIRES

Code postal : 7 9 2 1 0    BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Références cadastrales<sup>1</sup> : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer la première ci-dessous et les suivantes sur la fiche complémentaire page 3) : Préfixe : 0 0 0    Section : 0    Numéro : 2 4 6

Superficie totale du terrain (en m²) : 110936

1 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

## **BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES**

**MAIRIE DE PRAIRE**

Rue de la Mairie

79210 PRAIRE

Tél. : 05.49.04.90.73.

Fax : 05.49.09.03.31.

E-mail : [communedepriaires@orange.fr](mailto:communedepriaires@orange.fr)

### **DESTINATAIRE**

DDT79 - Pôle Territorial Sud  
Site de Brioux/Boutonne  
45 Route de Brioux  
79170 BRIOUX-SUR-BOUTONNE

Date : 27 Mars 2017

**OBJET : CUb 079 219 17 R0001**

### **DESIGNATION DES PIECES**

Veuillez trouver, ci-joint :

- 2 exemplaires de la demande de certificat d'urbanisme N° 079 219 17 R0001 transmis par le Groupe VALECO pour la construction du Parc Eolien de Breuillac sur la commune de Praise.

- les avis du Maire dont la DECL.

Bonne réception.

Cordialement

La secrétaire,



Patricia OLIVIER



## ANNEXE 3

### ATTESTATION

Je soussigné Monsieur Erick Gay, Gérant de la Société PARC EOLIEN DE BREUILLAC, société à responsabilité limitée au capital de 500€ ayant son siège social à MONTPELLIER (Hérault) 188, rue Maurice Bédart, identifiée sous le numéro SIREN 818 952 475 RCS MONTPELLIER,

ATTESTE que le PARC EOLIEN DE BREUILLAC est compatible aux règles d'urbanisme de la commune de Priaires.

Aucun document d'urbanisme n'existe à ce jour sur la commune de Priaires. Les règles nationales d'urbanisme (RNU) sont donc les seules règles d'urbanisme en vigueur sur son territoire. L'article L111-1-2 du code de l'urbanisme prévoit notamment que les constructions ou installations nécessaires à des équipements collectifs peuvent être implantées en dehors des parties actuellement urbanisées des communes.

L'implantation des éoliennes entre donc dans ce cadre, puisque l'énergie produite n'est pas destinée à une autoconsommation.

Le projet de parc éolien est compatible avec les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la commune de Priaires.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Montpellier le 28/04/17

